

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG Centre national de gestion

Arrêté du 19 mai 2015 portant inscription au titre de l'année 2015 au tableau d'avancement complémentaire à la hors-classe du corps des directeurs des soins

NOR : AFSN1530391A

La directrice générale,
Vu le code de la santé publique ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2002-551 du 19 avril 2002 relatif au classement indiciaire des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté interministériel du 19 avril 2002 relatif à l'échelonnement indiciaire des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des directeurs des soins en sa séance du 19 mai 2015,

Arrête :

Article 1^{er}

Le directeur des soins dont le nom suit est inscrit au titre de l'année 2015 au tableau d'avancement à la hors classe du corps des directeurs des soins :
Est nommé à compter du 1^{er} juillet 2015: Olivier LE ROUGE.

Article 2

La présente décision peut être contestée dans les deux mois qui suivent sa notification soit en déposant un recours gracieux devant l'administration auteur de la décision soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Article 3

La directrice générale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 19 mai 2015.

La directrice générale,
D. TOUPILLIER